



# REFERENT.E POUR L'ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE

La loi du 2 mars 2022 « visant à démocratiser le sport en France » a imposé aux établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) de désigner un.e « référent.e sport » et le décret n°2023-621 du 17 juillet 2023 définit les missions et les conditions de désignation de ce.tte professionnel.le dans ESMS et notamment :

- Désignation par le/la direct.eur.ice parmi les professionnel.le.s avec son accord ; le/la direct.eur.ice doit s'assurer que ce.tte professionnel.le dispose sur son temps de travail, des disponibilités nécessaires à l'exercice de ces fonctions et faire en sorte que le/la référent.e développe, par le biais de la formation continue, les compétences nécessaires pour remplir ses missions.
- La mission d'information du/de la référent.e à propos de l'offre d'activité physique et sportive assurée au sein de l'établissement et à proximité s'exerce auprès des personnes accompagnées ainsi qu'auprès des instances chargées de veiller au bon exercice des droits des bénéficiaires.
- Le/la référent.e peut proposer un plan personnalisé d'activité physique et sportive, avec l'aide des professionnel.le.s intervenant auprès de la personne (éducatifs, médicaux, de rééducation...)

## Objectifs de la formation

- Connaître les missions du/de la référent.e activités physiques et sportives en ESMS
- Etre en capacité d'identifier les besoins et attentes de la personne afin d'intégrer la pratique sportive dans son projet d'accompagnement personnalisé
- Développer un programme d'intégration de la pratique d'activités adaptées au sein de sa structure
- Repérer les acteurs du champ sportif en milieu ordinaire dans l'environnement de proximité de la personne accompagnée
- Etre en capacité de co-élaborer un plan d'activité sportive adaptée avec les professionnel.le.s intervenant auprès de la personne

## Programme

### JOUR 1 : Introduction à la Référence en Activité Physique et Sportive en ESMS

- L'intérêt de l'activité physique dans le bien-être des personnes accompagnées
- Les missions du/de la « référent.e sport » : cadre législatif et recommandations
- Les acteurs et leurs compétences : l'offre d'activité physique et sportive au sein de l'établissement et à proximité, les maisons sport-santé.
- Communication adaptée, législation et responsabilités
- Atelier pratique : évaluation des besoins individuels

### JOUR 2 : Planification et Mise en Place d'Activités Physiques et Sportives

- Élaboration d'un plan d'accompagnement personnalisé.
- Collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire
- Présentation d'exemples d'activités physiques adaptées à différents publics.
- Analyse de situations concrètes et élaboration de plans d'activités.

## Public

Cette formation s'adresse aux professionnel.le.s désigné.e.s comme référent.e.s activités physiques et sportives ou dans la perspective de le devenir.

## Méthodes pédagogiques mobilisées

- Alternance d'apports théoriques et méthodologiques
- Echanges de pratiques et questionnements réflexifs
- Mises en pratique

## Modalités d'évaluation et validation

- ✓ Questionnaire avant/après
- ✓ Echanges entre pairs permettant un réajustement des pratiques
- ✓ Questionnaire de satisfaction

## Accessibilité

Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, boucle audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...)

En cas de besoins spécifiques, nous en informer ([formationcontinue@eests.org](mailto:formationcontinue@eests.org)) la demande sera transmise au référent handicap

## Inscription

- sur le site [www.ecole-eests.fr](http://www.ecole-eests.fr) (*Bulletin d'inscription à télécharger*)
- par mail à [formationcontinue@eests.org](mailto:formationcontinue@eests.org)

## Informations complémentaires



### Durée

2 journées de 6h soit 12h  
2 Sessions prévisionnelles :  
22-23 mai 2025 / 05-06 juin 2025

### Voie d'accès

Formation continue

### Intervenants

Les intervenants qui accompagnent et encadrent les stagiaires sont des professionnels issus du champ de l'éducation spécialisée, de l'action sociale et médicosociale, des travailleurs sociaux en exercice et des cadres pédagogiques de notre centre de formation.

Chaque formateur détient des savoir-faire issus de ses expériences de terrain et des compétences qu'il mobilise au service de l'accompagnement des stagiaires.



### Contact

[formationcontinue@eests.org](mailto:formationcontinue@eests.org)



### Coût

420€



### Lieu

**EESTS Lille Métropole :**  
22 rue Halévy - 59000 LILLE  
03.20.93.76.16